

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE PAYS

1. Situation géographique

Le Sénégal est situé à l'extrême ouest du continent africain, entre 12°5 et 16°5 de latitude nord. Il couvre une superficie de 196 712 km². Il est limité au nord par la Mauritanie, au sud par la Guinée et la Guinée Bissau, à l'est par le Mali, et à l'ouest par l'Océan Atlantique.

2. Climat/hydrologie

Le climat est de type soudano-sahélien, avec une saison sèche allant de novembre à mai, et une saison de pluies allant de juin à octobre. La sécheresse s'est accentuée au cours de ces dernières années. La pluviométrie passe de 300 mm au nord quasi -désertique à 1200 mm au sud, avec des variations accusées d'une année à l'autre. La végétation est composée de steppe au nord, de savane arborée au centre et de forêt au sud.

Le réseau hydrologique est constitué de deux principaux fleuves permanents :

- Le fleuve Sénégal au nord dans son cours intérieur, dont la mise en valeur se fait conjointement avec le Mali et la Mauritanie
- Le fleuve Gambie au sud dans son cours moyen

D'autres rivières de moindre importance et des vallées fossiles complètent le régime hydrologique.

3. Population

La population est estimée à 9 240 000 d'habitants en 2000, soit une densité de 42 habitants au km². Les femmes en représentent 52%. La population a une structure par âge très jeune, avec 50% ayant moins de 16 ans. Elle s'accroît au taux de 2,7% par an, doublant tous les 25 ans environ.

Elle est très inégalement répartie à travers le territoire national, l'essentiel étant concentré dans la partie occidentale.

La population urbaine (résidant dans les communes) compte pour 41% de l'ensemble, ce qui classe le pays parmi les plus urbanisés d'Afrique sub-saharienne.

La répartition spatiale est inégale : les quatre régions du centre Ouest que sont Dakar, Thiès, Diourbel et Fatick concentrent 53% de la population sur à peine 10% du territoire, l'agglomération de Dakar comptant à elle seule le quart de la population totale du pays.

4. Organisation administrative

Le pays est divisé en 10 régions, elles-mêmes divisées en départements, à raison de 3 départements par région ; les départements sont divisés en arrondissements(92 au total) et communes (60 au total). L'administration territoriale est complétée par les collectivités locales que sont les régions, les communes urbaines et les communautés rurales.

Le régime est présidentiel. L'exécutif est formé du Président élu pour cinq ans au suffrage universel, et du premier ministre.

5. Economie

Le taux de croissance est de 4,8%. Les années 60 et 70 ont été marquées par la place prépondérante de l'arachide

dans l'économie sénégalaise et une croissance modérée. Vers la fin des années 70 et le début des années 80 commencent à surgir les difficultés économiques sérieuses.

Le PNB était de 510 USD par habitant en 2000 tandis que le PIB était estimée à 4,8% et le taux d'inflation à 1,7%. Un sénégalais sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté. La dette extérieure était estimée 4,126 milliards USD en 1996.

6. Statistiques générales

- Indice de développement humain= 0,3
- Le taux d'alphabétisation est de 43% pour les hommes et de 23% pour les femmes
- Le taux de scolarisation est de 73% pour les garçons et de 58% pour les filles

7. Système de santé

Le système de santé est de type pyramidal avec à la base les postes de santé où sont dispensés les soins de base. Les postes de santé réfèrent aux centres de santé qui dispensent des soins secondaires ; ces derniers réfèrent aux hôpitaux régionaux qui dispensent les soins tertiaires. Enfin, les hôpitaux régionaux réfèrent aux hôpitaux nationaux où sont dispensés les soins de derniers recours.

Taux de mortalité infantile : 70 pour mille ;
Taux de mortalité infanto-juvénile : 118 pour mille.

8. Aperçu sur le PEV

Les premières activités du PEV ont été menées en 1979 en Casamance et à Thiès en 1982.

La généralisation des centres fixes et des équipes mobiles a eu lieu en 1985 suite à l'engagement du Sénégal à Bellagio en 1984.

Une phase accélérée a été lancée officiellement le 15 Novembre 1986.

Le pilotage et la coordination des activités du PEV sont assurés par le Service National des Grandes Endémies, ce qui dénote de son intégration dans un cadre plus global de lutte contre la maladie. Au niveau périphérique, le programme est intégré aux soins de santé primaires par l'entremise du paquet minimum d'activité.

Les cibles du PEV au Sénégal sont les enfants de 0 à 23 mois et les femmes en âge de procréer.

Au Sénégal le PEV utilise trois stratégies pour atteindre les populations cibles :

- La stratégie fixe. Son rayon d'action est de 0 à 5 kilomètres
- La stratégie avancée. Son rayon d'action est de 5 à 15 kilomètres
- La stratégie mobile. Elle s'adresse aux populations hors du rayon des deux premières stratégies, donc aux populations éloignées et/ou isolées

Taux de couverture vaccinale en 2000 (*Rapport UNICEF*)

Enfants de 0 à 12 mois

- BCG : 90%
- DPT3 : 60%
- VPO3 : 57%
- Rougeole : 60%
- VAT2 : 45%